

BON DE PRISE EN CHARGE MATERIEL

Je soussigné (e)

Pour le compte de l'A.S.A.

Nom de l'épreuve

Prendre en charge le matériel suivant :

- Radios (115€)
- 3 T.A.G. (75€ l'une – 120€ les 2 – 150€ les 3 – caution 1000€)
- 6 Gyrophares (300,00€ les 6 ou 50,00€ l'unité - caution 2500 €)
- 30 Chasubles vertes « PRESSE » – (gratuit - dégradations à charge des A.S.A.)
- Casques téléphones (gratuit - dégradations à charge des A.S.A.)
- Panneaux réfléchissants (dépôt à l'A.S.A. du RHONE sous caution 1000€)
- Balances électroniques (90€) + Sonomètre (Sous la responsabilité du Responsable technique de l'épreuve)

Le à

Le secrétariat du Comité devra être immédiatement informé de toutes anomalies.

Le présent BON DE PRISE EN CHARGE, libère l'A.S.A. qui était précédemment en possession de ce matériel, des responsabilités citées ci-dessus.

Signature du détenteur

signature du preneur